

VAUCUSE

COMMUNE : PERMES-LES-FONTAINES

Toutes communes

annexée au procès-verbal de l'élection

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à VERNES-LES-FONTAINES, le 26 Mars 2026

Le maire
(ou son remplaçant),



*Le conseiller municipal
le plus âgé.*

~~Les assesseurs.~~

Le secrétaire.

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).